

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-07/2026**

Date de convocation : le 30 janvier 2026

Date d'affichage : le 30 janvier 2026

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la dotation cantonale pour l'aménagement de l'entrée nord du village

L'an deux mil vingt-six et le trois février à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Virginie TARDY - Sébastien CARMET - Carole MOTTUEL - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Frédéric BERNE - Anne-Lise CALABRIN – Sébastien RUAZ

Absents, excusés : Ghislaine BARTHELON - Annabelle MORILLAS - Séverine CAPOGNA

Procurations :

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les dispositifs de subvention mis en place par le Conseil Départemental au titre de la dotation cantonale et de l'aménagement des espaces publics et aires de loisirs,

Considérant le projet d'aménagement de l'entrée nord,

Considérant que ce projet favorisera les déplacements doux (aire de stationnement bus, liaison piétonne, aire de co-voiturage, stationnement vélo), la sécurité routière (écluse en entrée d'agglomération, en accord avec le CTD) et la mise en valeur de l'entrée de village et du cours d'eau Savasse (par l'installation d'espaces de repos et de pique-nique)

Considérant que les travaux d'aménagement de l'entrée dont le coût prévisionnel total s'élève à 51 500 € HT, sont susceptibles de bénéficier d'une aide du Conseil Départemental au titre de la Dotation Cantonale.

Considérant que le montant HT des travaux prévisionnels éligibles (hors aménagement piéton de sécurité routière) est estimé à 46 325 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de poursuivre le projet d'aménagement de l'entrée nord tel que présenté en séance

SOLLICITE le Conseil Départemental afin de bénéficier d'une subvention de 50% du coût HT du projet d'aménagement de l'entrée nord (46 325 € HT hors travaux de sécurité routière) au titre de la dotation cantonale

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes		
Achat de terrain	6 000 €	Subv Etat (DETR)	12 875 €	25 %
Maîtrise d'œuvre	5 500 €	Subv Département	23 162 €	50 %
Travaux d'aménagement	34 825 €	Amende de police	2 507 €	5 %
Travaux de sécurité routière	5 175 €	Autofinancement	12 956 €	20 %
Total	51 500 €	Total	51 500 €	100%

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 4 février 2026

Le Maire



Pierre COLOMB